

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0011631

132626

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2579

Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom :

BENAÏSSA Almeal

Date de naissance :

01.04.1943

Adresse :

habituelle

Tél. : 06.71.92.70.04

Total des frais engagés : # 3914,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :

Benissa Almeal

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes Natures des Actes

Nombre et Goefficient

Montant détaillé des Honoraires

Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

A circular blue ink stamp. At the top, it says "SECRET". In the center, it has "H.C. 1912" with a small "Z" underneath. At the bottom, it says "SECRETARY". There is also a small five-pointed star at the bottom left.

Cachet du Pharmacien
au du Fournisseur

Data

Montant de la Facture

Pharmacie Mersa
93 Lot Bouchra Route 110
Sidi Aïad ouf es-Sablana
Tél: 0522 32 19 29

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date

Désignation des coefficients

Montant des Honoraires

Cachet et signature
Laboratoire et du Radiologique
DOCTEUR ABOU MADI
27, Rue Ilyya Abou Madi
Appart N° 3 Gauthier - Casablanca
0522 20 34 57 / 0522 20 34 5
0522 47 40 00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des
faits

Nombre

Montant détaillé des Honoraires

118

IV

3

1

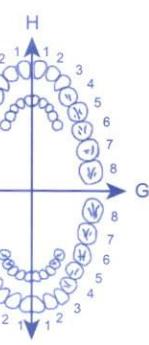
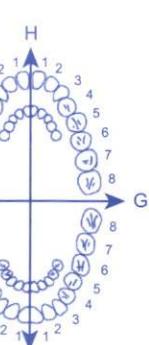
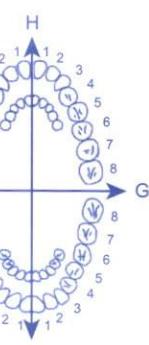
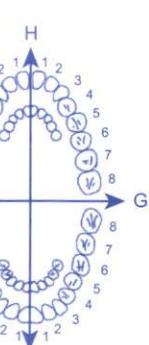
310

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Nom & prénom : BENAISSE AHMED

FACTURE N° : 22/017735

Date : 13/09/2022

<u>Examen</u>	<u>Montant</u>
..R.M LOMBAIRE	3 000,00
Total Montant	
	3 000,00

RADIOLOGIE Abou Madi
27 Rue Iiya Abou Madi
Appt N° 3 Gautier - Casablanca
Tél: 0522.20.34.57 Fax: 0522.47.40.09
Fax: 0522.47.40.09

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

TROIS MILLE DIRHAMS

REGLEMENT : TPE Le 13/09/2022

Relevé d'identité bancaire
Banque Centrale Populaire
Agence Massira
88, bd massira el khadra Casablanca
Compte n°:190 780 21211 9307191 000 7 73

Radiologie Aboumadi : S.A.R.L au Capital de 740.000,00 DH - 27 Rue Iiya Abou Madi - Quartier Gautier - Casablanca 20060 Maroc

Tél : 0522.20.34.57/58 Fax: 0522.47.40.09 E-mail: contact@radiologie-aboumadi.com
RC : 395253 Casablanca - TP : 35509523 - IF : 01086163 - CNSS : 2623884 - ICE : 002036624000064

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

08/09/2022



~~Alma~~
~~1/03/2022~~

Lyrica® 75 mg - 56 gélules
P.P.V : 307,00 DH



6 118001 170678

307,00⁰²

Lyrica 75 mg

1

Mf36 | 1/03/2022

Pharmacie Morsad
93 Lot Bouchra Route 1100
Sidi Madroud-Casablanca
Tél: 0522 321 32

Lyrica® 75 mg - 56 gélules
P.P.V : 307,00 DH



6 118001 170678

Hôpital Universitaire
International Cheikh Khalifa
Professor Azzouz HAZIM
Neurologie
08/09/2022

Adresse : Boulevard Mohamed Jaleb Naciri, Hay El Hassan, BP 82493 Casa Oum Rabii Casablanca • Maroc

Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.hck.ma

T = 614/03

② Dense Woods WD

Tangle T 15 J



وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

27, Rue Ilya Abou Madi
Appt N° 3 Gauthier - Casablanca
Tél: 0522 20 34 57 / 0522 20 34 58
Fax: 0522 47 40 09

RADILOGISTE Abou Madi

Hôpital Universitaire
International Cheikh Khalifa
Professeur Assaad Naciri
09 10 2008

op/op w22

dated

Indication de perfusion
de L.H.D au
prochain
soir
et 22 A.M.
à l'auto - Aide

Casablanca le 13/09/201

PATIENT : BENAISSE AHMED
MEDECIN TRAITANT : DR. HAZIM ASMAA
EXAMEN(S) REALISE(S) : I.R.M LOMBAIRE
H.

Technique

Sagittal T2 sans et avec suppression de graisse.

Sagittal T1.

Axial T2.

Séquence myélographique.

Résultat

Arthrose lombaire étagée somatique antérieure postérieure et zygapophysaire avec des protrusions discales étagées en L2-L3, L3-L4, L4-L5 et L5-S1 responsables d'un comblement de la graisse épidurale antérieure avec rétrécissement foraminal bilatéral.

Le canal lombaire est secondairement rétréci par les remaniements dégénératifs disco-vertébraux.

Absence de tassemement vertébral.

Absence de spondylolisthésis.

Cordon médullaire terminal de volume normal de signal homogène.

Absence d'anomalie des parties molles.

Conclusion

Discopathies dégénératives étagées du rachis lombaire responsables d'un rétrécissement canalaire secondaire avec enserrement des racines de la queue de cheval.

Confraternellement
DR BENKIRANE H.
INPE : 091023531